EPA DE FLEURY-LES-AUBRAIS
EHPAD DE LONGUEVE

Extrait du registre des délibérations du Conseil d'administration

SEANCE DU LUNDI 2 NOVEMBRE 2026

L'an deux mille vingt-six, le deux novembre, le conseil d'administration de l'EPA à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais s'est réuni salle du conseil en mairie sous la présidence de Mme Carole CANETTE, Présidente de l'EPA, par suite à une convocation individuelle en date du 23 octobre 2026. Cette séance fait suite à une première réunion en date du 23 octobre 2026 pour laquelle le quorum n'a pas été constaté.

Membres à voix délibératives – présents :
Mmes Carole CANETTE, Guylène BORGNE, M. Alain LEFAUCHEUX (Ville de Fleury-les-Aubrais), Mme Marie-Agnès COURROY (Département du Loiret), Mme Sarah LEGLAND (Gérontopôle Centre-Val de Loire) en visio

Membres à voix délibératives – excusés :
M. Grégoire CHAPUIS, Mme Marianne DUBOIS (Département du Loiret)

Membres à voix consultatives – présent :
M. Alain MORLIERAS (SGC Orléans Métropole DRFIP)

Membres à voix consultatives – excusée :
Mme Maud BEURRIER (ARS – DD45)

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil d'administration du 17 juin 2026 *(délibération n°CA2026/10)*

Vu le Code de l'action sociale et des familles,

Vu les statuts de l'EPA à vocation médico-sociale de Fleury-les-Aubrais,

Le Conseil d'administration :

- approuve le procès-verbal de la séance du conseil d'administration du 17 juin 2026.

Adopté à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme.

Fait et délibéré le 2 novembre 2026

Carole CANETTE
Présidente

Certifié exécutoire
Transmis à l'ARS le : 12/11/2026
Publié le : 12/11/2026